

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Réunion du mardi du 28 Novembre 2017

Présents : MALLET, GIROUD-GARAMPON, BERT, MONTMAYEUR, EL GHARBI

COURRIERS

Courrier Saint André le Gaz, Turcs de Grenoble, St Martin d'Uriage, Estrablin

Rapport Délégué officiel : Guedouar, Match Moirans / Fc2a 2

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Concernant les compétitions de district, nous rappelons à l'ensemble des clubs qu'un vice-président est désigné tous les week end afin d'assurer une permanence téléphonique et que si nécessaire ce dernier vous orientera vers la seule personne habilitée à autoriser une feuille de match papier M. Marc MALLET. Les personnes de permanence de la ligue n'ont pas compétence pour répondre aux problèmes du district.

RAPPEL : la FMI doit être transmise que le match soit joué, non joué ou arrêté.

BONUS-MALUS

Le bonus-malus seniors et jeunes est à jour au PV numéro 367 sur le site onglet de la commission

RECIDIVE CLUBS

Tableau à jour au PV 366 est sur le site du district.

Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations

CONVOCATIONS

La commission recevra **le 5 Décembre à 18h30** Mrs DUYGU Nazim et LOYON Franck du club de BOURBRE ASF, Mrs VELLA Jacky et CARUANA Antonino du club de La COTE SAINT ANDRE ainsi que Mr BOUZOUITA Nassim arbitre de la rencontre suite au match U13 du 11/11/2017

La commission recevra mardi 5 décembre à 19h30 les arbitres suivants :
Mr LATIRIS Jamal arbitre du match St Hilaire de la Cote contre St Siméon de Bressieux
Mr BATELIER Mickaël arbitre du match La Sure contre Eybens

La commission recevra le mardi 12 décembre à 18h30 l'éducateur de l'équipe senior du club de Vinay

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Les listes seront validées et donc prises en compte dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée. Les vignettes papier n'existent plus et la validation de votre liste sera publiée par le seul pv.

Listes validées au 14 novembre : Four, St Hilaire de la Cote, Asieg, Entente Foot Etangs, Ver sau, Domarin, Vinay, Beauvoir Royas, Miribel, Estrablin, Manival, Moirans, St Joseph de Rivière, La Sure, Tignieu, Unifoot, St Lattier, Deux Rochers, Mos3r, St Martin d'Uriage, Sassenage, Beaucroissant, Vallée du Guiers, Dolomieu. Velanne, Goncelin, La Batie Montgascon ; Seyssinet, Chirens, vallée Bleue, Lauzes, Le Versoud, Vareze, St Paul De Varces, Pont de Claix, Jarrie Champ, Bilieu, St Geoire en Valdaine, Charvieu, Balmes Nord Isère, Vezeronce Huert, Lca, Chabons, Bourg d'Oisans, Creys Morestel, Collines, Formafoot Bièvre Valloire, Pays d'Alleverd , Beaurepaire, Asp Bourgoin, Seyssins, Notre Dame de Mésage, Sud Isère, La Batie Divisin, Flachères, St Quentin sur Isère, Asieg (2), Vallée de l'Hien, Artas Charantonnay, St Siméon de Bressieux, Fontaine, Martinerois, Cessieu, Ecbf, Ro-Claix, Reventin, Miribel (2), Cassolard Passageois, Serezin de la Tour, Rives, Tullins, Corbelin, Pierre Chatel , Tunisiens SMH, Isle d'Abeau, valondras, Oyeu, Voreppe, St Georges de Commiers, Poncharra, Tullins (2),Izeaux, Voiron-Moirans, Chatte, Veurey, Montferrat, St Maurice l'Exil, Boss, La Cote st André, Eybens, Faramans, Gieres, St Antoine.

Listes non validées : néant